Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

MAIRIE de LAVAUR

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 24
Procurations : 9
Votants : 33
N° 94/2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Tableau de classement unique des voies communales – Mise à jour

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. LABORDE, RENAULT, GAMBIER, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD, MM. POMARÈDE, DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, LEY, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mme ALBOUY POMPONNE, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. BONHOMME à M. VIDAL
Mme RÉMY à Mme GUIDEZ
M. VANTAUX à Mme BALAT
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme TAILHADES à Mme DOURTHE
M. DAVID à Mme ALBOUY POMPONNE
Mme MOUGIN à M. NAVELLOU
Mme FAURE à Mme DEFAIS
Mme LE NY à Mme IMBERT

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

Lors de sa séance du 24 novembre 2022, le conseil municipal a approuvé le tableau de classement unique des voies communales.
Les informations de ce tableau de classement sont régulièrement vérifiées et font l'objet de quelques corrections et actualisations.

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

1. Voirie communale

- Acquisition de la parcelle AI 749 prolongeant l'impasse de la Roquette (RU 115) de 69 mètres et portant sa longueur à 234 m.

- Transfert de la voirie du lotissement « Les hauts de Saint Barthélémy » portant le chemin de la Duchesse (VC 31) à une longueur de 1 080 m (235 mètres supplémentaires).

Le linéaire de la voirie communale est désormais de :

- VC = 53 084 mètres
- RU = 41 235 mètres
- PL = 7 032 mètres
- GIR = 946 mètres

Soit un total de : **101 117 mètres**

2. Chemins ruraux

- Modification du tracé du chemin d'En Gourau (CR 55) portant sa longueur à 548 m (26 mètres supplémentaires).

Le linéaire des chemins ruraux est désormais de :
- CR = **45 315 mètres**

Il sera précisé que cette opération n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, que la présente délibération relative à la mise à jour du tableau de classement des voies communales est dispensée d'enquête publique en vertu de de l'article L.141-3 du code de la voirie routière.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de l'adjoint au Maire,
Après en avoir délibéré, par un vote à l'unanimité,

APPROUVE le nouveau tableau de classement unique des voies communales, annexé à la présente délibération, arrêtant leur classement ;

FIXE la longueur totale des voies communales à 101 117 mètres et 45 315 mètres linéaires de chemins ruraux.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour faire appliquer cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Commune de LAVAUR

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES

Lavaur, le 4 octobre 2023
Le Maire

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE VOIX COMMUNALES

Voies communales à caractère de chemins

N° d'ordre 1	Appellation 2	Désignation du point d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité 3	Longueur 4	Largeur moyenne *Revêtue en mètre* 5	Date de classement 6	Rappel des anciens chemins incorporés à chaque VC — Classement — Catégorie 7	N° 8	Date 9	Ancienne application 10	Longueur 11	Observations 12
1	Chemin du Mons	Part de la RD 40, croise à droite la VC 26 après 211 mètres et se termine à la VC 2 après 1 721 mètres.	1 721 m								
2	Chemin de la Maurenque	Part de la RD 39, coupe le ruisseau de Foncelarde après 156 mètres et se termine au carrefour des VC 1 et du CR 37 après 2 943 mètres.	2 943 m								
3	Route de Lugan, Route de Pibres	Part de la RD 39, croise à droite le CR 16 après 845 mètres, croise à droite l'accès au cimetière après 1 017 mètres, croise à droite l'entrée de l'église après 1 055 mètres, s'interrompt à la RD 112 après 1 227 mètres, reprend après 125 mètres sur la RD 112, croise à droite le CR 27 après 2 840 mètres, croise à gauche le CR 26 après 3 434 mètres, s'interrompt à la VC 23 après 3 629 mètres, reprend après 312 mètres sur la VC 23, croise à droite la VC 5 après 3 811 mètres, croise à gauche le CR 54 après 5 113 mètres et se termine à la limite de la commune de Lugan après 5 601 mètres.	5 601 m								
4	Route du Moulin à Vent	Part de la VC 23 et se termine à la limite de la commune de Lugan sur l'axe du ruisseau de Prat Vayssière après 1 702 mètres.	1 702 m								
5	Route d'En Malet	Part de la RD 630 et se termine à la VC 3 après 1 871 mètres.	1 871 m								
6	Route de la Bauthe	Part de la RD 112, coupe la VC 27 après 1 094 mètres et se termine à la limite de la commune de Teyssode au hameau de la Baute après 1 744 mètres.	1 744 m								
7	Route de Marzens	Part de la RD 112, croise à droite le chemin de la Métairie Neuve après 1 111 mètres et se termine à la limite de la commune de Marzens sur l'axe du ruisseau de l'Anglès après 1 281 mètres.	1 281 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

8	Chemin de la Mote	Part de la RD 112, est mitoyenne avec la commune de Verfeil, croise à droite le Château d'eau après 90 mètres, croise à gauche l'entrée de l'église après 119 mètres, croise à gauche l'entrée du cimetière après 133 mètres et se termine à la RD 45 de la Haute Garonne, à la limite de la commune de Verfeil après 149 mètres.	149 m								Mitoyen avec la Verfeil sur 149 mètres.
9	Route de Saint-Jean-de-Rives	Part de la RD 630, croise à droite le CR 55 après 90 mètres, croise à droite le CR 20 après 1 151 mètres, croise à gauche le CR 43 après 1 164 mètres et se termine à la limite de la commune de Saint Jean de Rives après 1 777 mètres.	1777 m								
10	Chemin du Carla, Route de Flamarens, chemin de la Côte Pierreuse	Part du carrefour de la Ru 108 et de la VC 11, croise à droite le parking du cimetière après 310 mètres, coupe la VC 15 après 472 mètres, croise à gauche le CR 46 après 2 332 mètres, croise à gauche le chemin de la Métairie Neuve après 2 838 mètres et se termine à la RD 112 après 3 071 mètres.	3 071 m								
11	Chemin d'en Genblanc	Part de la VC 15 et se termine au carrefour de la Ru 108 et de la VC 10 après 496 mètres.	496 m								
12	Route du Port d'En Taïx	Part du carrefour des Ru 46 et 72, croise à gauche la première entrée du cimetière après 119 mètres, croise à gauche la deuxième entrée du cimetière après 226 mètres, croise à gauche la Ru 8 après 550 mètres, croise à gauche la VC 20 après 771 mètres, croise à gauche le chemin d'en Audouy après 1 318 mètres, croise à droite le chemin de Buillens après 1 476 mètres, croise à gauche l'accès à Saint Alain le Vieux après 1 503 mètres, croise à droite le chemin de Cazaux après 1 607 mètres, croise à gauche le chemin de Sega après 1 794 mètres, croise à droite le chemin de Plaisance après 1 922 mètres, croise à gauche le chemin de Daillou après 2 023 mètres et se termine à la limite de la rivière Agout après 2 629 mètres.	2 629 m								
13	Vieille route de Toulouse	Part de la RD 112, fait une "fourchette" à l'entrée de 20 mètres, croise à droite la Ru 77 après 130 mètres et se termine à la RD 112 après 1 913 mètres.	1 913 m								
14	Route de Teyssode	Part de la RD 166 et se termine à la limite de la commune de Massac Séran après 148 mètres.	148 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

15	Chemin de la Barthe, chemin du Carla	Part de la RD 112, croise à gauche le CR 1 après 90 mètres, coupe le ruisseau de la Barthe après 268 mètres, croise à gauche la VC 11 et à droite le CR 2 après 362 mètres, croise à droite la VC 10 après 508 mètres, croise à gauche la VC 10 après 525 mètres et se termine à la limite de propriété, au portail après 789 mètres.	789 m								
16	Chemin des Marots	Part de la RD 48 et se termine à la limite de la commune de Saint Jean de Rives après 389 mètres.	389 m								
17	Route de Poudéous	Part de la RD 39 et se termine au CR 35 après 687 mètres.	687 m								
18	Allée de l'Ovalie	Part de la RD 87 et se termine à l'entrée du centre de loisirs, au portail, après 209 mètres.	130 m								
19	Chemin de la Planette	Part de la Ru 134, croise à gauche la Ru 94 après 103 mètres et se termine après 331 mètres.	331 m								
20	Chemin d'en Calmettes	Part de la RD 87, croise à droite la Ru 147 après 177 mètres, croise à gauche l'impasse Flore après 177 mètres, croise à gauche le chemin d'en Calmettes après 416 mètres, croise à gauche le chemin d'en Audouy après 646 mètres, croise à droite la Ru 147 après 891 mètres et se termine à la VC 12 après 938 mètres.	938 m								
21	Chemin des Silos	Part de la RD 87 et se termine à la Ru 11 après 249 mètres.	249 m								
22	Impasse du Moto Cross	Part de la RD 39 et se termine après 35 mètres.	65 m								
23	Route de Sainte-Cirgue	Part de la RD 630, coupe la voie ferrée après 49 mètres, croise à droite le CR 24 après 62 mètres, croise à droite le CR 25 après 1 329 mètres, croise à gauche la VC 3 après 1 848 mètres, croise à droite la VC 3 après 2 160 mètres, croise à droite la VC 4 après 3 065 mètres et se termine à la limite de la commune de Garrigues sur l'axe du ruisseau de Prat Vayssière après 4 351 mètres.	4 351 m								
24	Route de Saint Agnan	Part de la RD 112 est mitoyen à partir de 304 mètres et se termine à la limite de la commune de saint Agnan après 454 mètres.	454 m								Mitoyenne avec la commune de Saint Agnan sur 150 mètres.
25	Route des Deux Collines	Part du giratoire de la RD 39 et se termine à la VC 26 après 194 mètres.	194 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

26	Route de Paulin	Part de la RD 112, croise à droite la Ru 115 après 111 mètres, croise à gauche la Ru 100 après 154 mètres,croise à gauche la Ru 92 après 200 mètres, croise à droite la VC 38 après 423 mètres, croise à gauche la Ru 55 après 505 mètres, croise à gauche la Ru 104 après 700 mètres, croise à gauche la Ru 152 après 788 mètres, croise à gauche la VC 33 après 1 011 mètres, croise à gauche le CR 8 après 1077 mètres, croise à droite la VC 25 après 1 302 mètres, croise à droite le CR 74 après 4 787 mètres, rentre dans le hameau de Paulin après 5 060 mètres, croise l'église et le cimetière après 5 372 mètres et se termine à la VC 1 après 5 542 mètres.	5 542 m								
27	Route de Montplaisir	Part de la RD112, coupe la VC 6 après 1 166 mètres et se termine au lieu-dit Montplaisir à la limite de la commune de Teyssode après 1 661 mètres.	1 661 m								
28	Route des Deux Collines	Part du giratoire de la RD 39, croise à droite le CR 31 après 112 mètres et se termine à la RD 112 après 296 mètres.	296 m								
29	Chemin de la Colline	Part de la Ru 134, croise à droite la VC 35 après 201 mètres et se termine à la VC 36 après 350 mètres.	350 m								
30	Route de Bel Air	Part du carrefour de la VC 40 et du CR 5, croise à gauche la VC 39 après 227 mètres, croise à droite la Ru 57 après 363 mètres, croise à droite la Ru 101 après 428 mètres et se termine à la Ru 11 après 711 mètres.	711 m								
31	Chemin de la Duchesse	Part de la RD 39, croise à droite la Ru 54 après 246 mètres, croise à gauche la Ru 50 après 296 mètres, croise à gauche la Ru 118 après 367 mètres, croise à droite la Ru 126 après 451 mètres, croise à droite le CR 31 après 872 mètres et se termine après 1 080 mètres.	1 080 m								
32	Chemin des Bernadelles	Part de la Ru 126 et se termine à la limite de propriété après 150 mètres.	150 m								
33	Chemin des Fauvettes	Part de la VC 26 et se termine au carrefour de la Ru 152 et de la Ru 64 après 194 mètres.	194 m								
34	Rue d'En Germier	Part du carrefour de la Ru 60 et du CR 4, croise à gauche la VC 41 et la VC 42 après 955 mètres et se termine à la RD 630 après 999 mètres.	999 m								
35	Chemin des Hautes Serres, chemin de la	Part de la Ru 153 et se termine au portail après 159 mètres, reprend à la VC 29 et se termine après 47 mètres soit un total de 206 mètres.	206 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

	Colline										
36	Chemin des Hautes Terres	Part de la Ru 134, croise à gauche la VC 29 après 389 mètres et se termine à la Ru 134 après 640 mètres.	640 m								
37	Chemin d'en Trabouillou	Part de la RD 87 et se termine après 310 mètres.	310 m								
38	Impasse Olympe de Gouges	Part de la VC 26 et se termine au terrain de motocross après 92 mètres.	92 m								
39	Chemin d'En Roudil	Part du carrefour de la Ru 11 et de la VC 21, croise à droite le CR 30 après 29 mètres, croise à gauche la Ru 120 après 336 mètres et se termine à la VC 30 après 602 mètres.	602 m								
40	Rue d'En Caoussou	Part du carrefour des Ru 37 et 142, croise à droite la Ru 26 après 83 mètres, croise à gauche l'impasse de Jade après 290 mètres et se termine au carrefour de la VC 30 et du CR 5 après 506 mètres.	506 m								
41	Chemin du Purgatoire	Part du carrefour des VC 34 et 42, croise à droite le CR 28 après 178 mètres et se termine au CR 18 après 720 mètres.	720 m								
42	Chemin de la Gravette	Part du carrefour des VC 34 et 41, croise à droite le CR 10 après 700 mètres et se termine à la RD 112 après 1 295 mètres.	1 335 m								
43	Chemin des Piliers Rouges	Part de la RD 112 et se termine au CR 12 après 306 mètres.	306 m								
44	Impasse des Isatis	Part de la Ru 37, se poursuit jusqu'à la ferme du Rouch après 229 mètres et se termine à la limite de propriété après 399 mètres (incorporation CR 11 chemin des Isatis d'une longueur de 113 m)	399 m								
45	Route de Flamarens	Part de la VC 10 et se termine après 1 343 mètres.	1 343 m								
46	Chemin d'Al Roulié	Part de la VC 27 et se termine après 168 mètres	168 m								

Total : 53 234 m dont 299 m de mitoyens soit 53 084 m (52 998 - 299 / 2)

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 051-210101400-20231004-1925_DL94041023-DE

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES

Voies communales à caractère de rues

N° d'ordre	Appellation	Désignation du point d'origine des principaux lieux traversés ou repéres du point d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne *Revêtue en mètre*	Date de classement	Rappel des anciens chemins incorporés à chaque VC					Observations
						Classement			Ancienne application	Longueur	
						Catégorie	N°	Date			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Ru 1	Rue de l'Abattoir	Part de la RD 47 et se termine à la Ru 72 après 150 mètres.	150 m								
Ru 2	Rue Christiane Aimery	Part de la Ru 74 et se termine à la Ru 61 après 91 mètres.	91 m								
Ru 3	Rue Alsace Lorraine	Part de la RD 87, croise à droite la Ru 4 après 71 mètres, croise à droite la Ru 86 après 118 mètres et se termine à la RD 39 après 320 mètres.	320 m								
Ru 4	Petite rue Alsace Lorraine	Part de la Ru 79 et se termine à la Ru 3 après 98 mètres.	98 m								
Ru 5	Impasse des Amandiers	Part de la Ru 74 et se termine à la limite de propriété après 116 mètres.	116 m								
Ru 6	Rue d'en Ayé	Part de la Ru 92, croise à droite la Ru 59 après 239 mètres et se termine à la Ru 153 après 368 mètres.	368 m								
Ru 7	Rue Honoré de Balzac	Part de la RD 87, croise à droite la Ru 35 après 88 mètres et se termine à la RD 112 après 178 mètres.	178 m								
Ru 8	Rue d'en Béral	Part de la VC 12, croise à gauche la Ru 136 après 220 mètres, coupe la Ru 116 après 256 mètres et se termine à la RD 87 après 488 mètres.	488 m								
Ru 9	Rue de Bernadis	Part de la RD 630 et se termine à la Ru 25 après 103 mètres.	103 m								
Ru 10	Rue Claude Bernard	Part de la RD 87 et se termine à la Ru 11 après 321 mètres.	321 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 11	Avenue Jacques Besse	Part de la RD 39, croise à droite la Ru 12 après 82 mètres, croise à gauche la Ru 62 après 177 mètres, croise à droite la Ru 82 après 226 mètres, croise à gauche la Ru 114 après 270 mètres, coupe la voie ferrée après 304 mètres, croise à gauche la Ru 74 après 423 mètres, croise à gauche l'entrée du stade après 525 mètres, croise à droite la Ru 10 et à gauche la VC 30 après 595 mètres, croise à gauche la Ru 120 après 789 mètres, croise à droite la Ru 78 après 930 mètres et se termine au carrefour des VC 21 et 39 après 1 231 mètres.	1 231 m								
Ru 12	Impasse Jacques Besse	Part de la Ru 11 et se termine à la limite de propriété après 95 mètres.	95 m								
Ru 13	Rue Théodose Bessery	Part de la Ru 74 et se termine à la Ru 26 par une "fourchette" de 215 mètres après 283 mètres soit 283 + 15 = 298 mètres.	298 m								
Ru 14	Rue du Bois de Lavaur	Part de la Ru 134 et se termine après 98 mètres.	98 m								
Ru 15	Rue Père Bonsirven	Part de la Ru 101, croise à droite la Ru 101 après 92 mètres, croise à gauche la Ru 41 après 157 mètres et se termine à la limite de propriété après 207 mètres.	207 m								
Ru 16	Rue du Bourdicou	Part de la Ru 153 et se termine après 323 mètres + 29 mètres.	352 m								
Ru 17	Rue de la Brasserie	Part de la Ru 53 et se termine à la Ru 103 après 79 mètres.	79 m								
Ru 18	Rue de la Brêche	Part de la Ru 38 , croise à droite la Ru 95 après 53 mètres et se termine après 81 mètres.	81 m								
Ru 19	Rue des Buis	Part de la RD 630 et se termine à la limite de propriété après 166 mètres.	166 m								
Ru 20	Impasse Camichel	Part de la RD 87 et se termine à la limite de propriété après 163 mètres.	163 m								
Ru 21	Rue des Capucins	Part de la RD 112 et se termine au carrefour de la Ru 97 et de la Pl 5 après 136 mètres.	136 m								
Ru 22	Rue Carlesse	Part de la Ru 63, croise à gauche la Ru 145 après 27 mètres, croise à gauche la Ru 66 après 96 mètres, croise à droite la Ru 80 après 112 mètres, croise à gauche la Ru 99 après 162 mètres et se termine à la Ru 71 après 233 mètres.	233 m								
Ru 23	Rue Carlipa	Part de la Ru 67, coupe la Ru 38 après 52 mètres et se termine après 71 mètres.	71 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 24	Rue Cassaing	Part de la RD 39, coupe la Ru 79 après 143 mètres et se termine à la RD 87 après 189 mètres.	189 m								
Ru 25	Avenue Yves Cassé	Part de la RD 39B, croise à droite la Ru 9 après 92 mètres et se termine à la RD 39 après 462 mètres.	462 m								
Ru 26	Rue du Castellou	Part de la Ru 61, croise à gauche la Ru 13 après 139 mètres et se termine à la VC 40 après 393 mètres.	393 m								
Ru 27	Chemin du Castelvert	Part de la Ru 76, croise à gauche la Ru 106 après 88 mètres et se termine à la RD 112 après 555 mètres.	555 m								
Ru 28	Impasse du Cervi	Part de la Ru 29 et se termine après 189 mètres.	189 m								
Ru 29	Rue du Cervi	Part de la Ru 74, croise à droite la Ru 28 après 101 mètres, croise à gauche la Ru 30 après 184 mètres, croise à gauche la Ru 117 après 267 mètres, croise à gauche la Ru 65 après 349 mètres et se termine à la Ru 37 après 461 mètres.	461 m								
Ru 30	Rue des Chardons	Part de la RD 630, croise à gauche la Ru 117 après 105 mètres et se termine à la Ru 29 après 245 mètres.	245 m								
Ru 31	Rue Châteaurenard	Part de la Ru 63 et se termine à la Ru 71 après 98 mètres.	98 m								
Ru 32	Grande rue Civadière	Part de la Ru 63 et se termine à la Ru 129 après 114 mètres.	114 m								
Ru 33	Petite rue Civadière	Part de la Ru 63 et se termine à la Ru 131 après 54 mètres.	54 m								
Ru 34	Petite rue des Clauzades	Part de la Ru 35 et se termine à la Ru 35 après 149 mètres.	149 m								
Ru 35	Rue des Clauzades	Part de la Ru 7, croise à droite la Ru 34 après 56 mètres, croise à droite la Ru 34 après 216 mètres et se termine à la RD 87 après 315 mètres.	315 m								
Ru 36	Impasse la Clé des Champs	Part de la RD 39 et se termine après 232 mètres.	232 m								
Ru 37	Avenue de Cocagne	Part de la RD 630, croise à gauche le CR 6 après 71 mètres, croise à droite la Ru 65 et à gauche le CR 11 après 298 mètres, croise à droite la Ru 29 après 581 mètres et se termine au carrefour de la VC 40 et de la Ru 142 après 646 mètres.	646 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 38	Rue Père Colin	Part de la Ru 63, croise à droite la Pl 17 après 24 mètres, croise à gauche la Ru 137 après 67 mètres, croise à gauche la Ru 102 après 78 mètres, croise à droite la Ru 18 après 132 mètres, coupe la Ru 23 après 184 mètres et se termine au carrefour des Ru 67 et 108 après 211 mètres.	211 m								
Ru 39	Rue des Coquelicots	Part de la Ru 153 et se termine à la Ru 153 après 202 mètres.	202 m								
Ru 40	Impasse Edmond Crayol	Part de la Ru 41 et se termine à la limite de propriété après 80 mètres.	80 m								
Ru 41	Rue Edmond Crayol	Part de la Ru 15, croise à droite la Ru 40 après 57 mètres et se termine au carrefour des Ru 61, 96 et 143 après 98 mètres.	98 m								
Ru 42	Rue du Deux Mars	Part de la Ru 76 et se termine à la Ru 44 après 138 mètres.	138 m								
Ru 43	Rue du Trois Mars	Part de la Ru 76 et se termine après 128 mètres.	128 m								
Ru 44	Impasse du Trois mars	Part de la Ru 42 et se termine après 81 mètres.	81 m								
Ru 45	Rue de la Distillerie	Part de la Ru 76 et se termine à la Ru 43 après 116 mètres.	116 m								
Ru 46	Chemin des Deux Ponts	Part de la RD 87 et se termine au carrefour de la Ru 72 et de la VC 12 après 183 mètres.	183 m								
Ru 47	Rue des Doctrinaires	Part de la Ru 80, croise à gauche la Ru 48 après 106 mètres et se termine à la Ru 84 après 134 mètres.	134 m								
Ru 48	Impasse des Doctrinaires	Part de la Ru 93 et se termine à la Ru 47 après 59 mètres.	59 m								
Ru 49	Rue de l'Ecole	Part de la Ru 63 et se termine à la Ru 51 après 110 mètres.	110 m								
Ru 50	Rue des Erables	Part de la RD 39 et se termine à la VC 31 après 116 mètres.	116 m								
Ru 51	Rue Escoussières de Naridelle	Part de la Ru 63, et se termine au carrefour des Ru 49 et 129 après 146 mètres.	146 m								
Ru 52	Rue de l'Evêché, Place Saint-Alain	Part de la RD 47, croise à gauche la Ru 85 après 45 mètres, croise à droite la Ru 84 après 122 mètres, croise à droite la Ru 84 après 163 mètres, croise à gauche la Pl 15 après 241 mètres, croise à droite la Pl 14 après 261 mètres longe la Pl 15 après 269 mètres et se termine au carrefour des RU 80 et 135 après 295 mètres.	295 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 53	Rue du Petit Faubourg	Part de la RD 112, croise à gauche la Ru 17 après 138 mètres et se termine à la Ru 121 après 205 mètres.	205 m									
Ru 54	Rue Flandres Dunkerque	Part de la RD 112 et se termine à la VC 31 après 163 mètres.	163 m									
Ru 55	Rue de Foncelarde	Part de la VC 26 et se termine à la RU 92, face à la Ru 6 après 86 mètres.	86 m									
Ru 56	Rue Roger Galaup	Part de la RU 112 et se termine à la Pl 5 après 140 mètres.	140 m									
Ru 57	Rue de la Garance	Part de la VC 30, fait une "fourchette" à son départ de 20 mètres, et se termine à la Ru 101 après 244 mètres (244 + 20) = 264 mètres.	264 m									
Ru 58	Impasse de la Gare	Part de la RD 39A et se termine à la limite de propriété après 130 mètres.	130 m									
Ru 59	Impasse des Geais	Part de la Ru 6 et se termine après 126 mètres.	126 m									
Ru 60	Rue d'en Germier	Part de la RD 630 et se termine au carrefour de la VC 34 et du CR 4 après 364 mètres.	364 m									
Ru 61	Rue Clément Gontier	Part de la limite de propriété, croise à droite la Ru 2 après 48 mètres, croise à droite la Ru 96 après 219 mètres, croise à droite la Ru 143 après 230 mètres, croise à droite la Ru 41 après 242 mètres, croise à droite la Ru 26 après 279 mètres et se termine à la limite de propriété après 379 mètres.	379 m									
Ru 62	Rue des Goutisses	Part de la Ru 11 et se termine à la RD 39 après 210 mètres.	210 m									
Ru 63	Grand'Rue	Part de la RD 112, croise à gauche la Ru 71 et à droite la Ru 51 après 28 mètres, croise à gauche la Ru 31 après 66 mètres, croise à droite la Ru 49 après 120 mètres, croise à droite la Ru 32 après 158 mètres, croise à droite la Ru 33 après 170 mètres, croise à droite la Ru 132 après 219 mètres et se termine au carrefour des Ru 22 et 38 après 229 mètres.	229 m									
Ru 64	Impasse des Graves du Pech	Part du carrefour de la VC 33 et de la Ru 152, croise à droite le CR 8 après 56 mètres et se termine après 349 mètres.	349 m									
Ru 65	Impasse des Coques	Part de la Ru 29 et se termine à la Ru 37 après 184 mètres.	184 m									Rocher au milieu de la route après 60

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 66	Rue du Grès	Part de la Ru 22 et se termine à la Ru 71 après 121 mètres.	121 m								
Ru 67	Rue Dame Guiraude	Part du carrefour des Ru 38 et 108, croise à gauche la Ru 23 après 42 mètres, croise à gauche la Ru 133 après 70 mètres, croise à gauche la Ru 111 après 81 mètres et se termine à la Ru 135 après 136 mètres.	136 m								
Ru 68	Rue des Soignants 2020	Part de la RD 39, fait une "fourchette" au départ de 36 mètres et se termine à la RD 87 après 178 mètres soit un total de 214 mètres.	214 m								
Ru 69	Rue des Hortensias	Part de la Ru 112 et se termine à la Ru 112 après 113 mètres.	113 m								
Ru 70	Impasse des Ifs	Part de la RD 112 et se termine à la limite de propriété après 177 mètres.	177 m								
Ru 71	Allées Jean Jaurès	Part de la Ru 63, croise à droite la Ru 31 après 125 mètres, croise à droite la Ru 66 après 197 mètres, croise à droite la Ru 99 après 278 mètres, croise à droite la Ru 22 après 367 mètres, croise à droite la Pl 11 après 370 mètres et se termine à la RD 87 après 396 mètres.	396 m								
Ru 72	Rue du Jeu du Mail	Part de la RD 47, croise à droite la Ru 1 après 45 mètres, croise à droite l'accès au centre de secours après 100 mètres passe sur l'ouvrage d'art au-dessus de la voie ferrée après 269 mètres et se termine au carrefour de la Ru 46 et de la VC 12 après 284 mètres.	284 m								
Ru 73	Rue Jouxaygues	Part de la Ru 102, croise à droite la Pl 3 après 38 mètres, croise à droite la Ru 111 après 116 mètres et se termine à la Ru 135 après 183 mètres.	183 m								
Ru 74	Avenue Raoul Lacouture	Part de la RD 630, croise à gauche la Ru 29 après 9 mètres, croise à gauche la Ru 142 après 204 mètres, croise à gauche la Ru 13 après 243 mètres, croise à gauche la Ru 2 après 288 mètres, croise à gauche la Ru 96 après 564 mètres, croise à gauche la Ru 88 après 629 mètres, croise à droite la Ru 90 après 769 mètres, croise à droite la Ru 5 après 861 mètres et se termine à la Ru 11 après 959 mètres.	959 m								
Ru 75	Impasse de la Garrigue	Part de la Ru 76 et se termine à la limite de propriété après 189 mètres.	189 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 76	Rue Lagarrigue	Part de la RD 112, croise à gauche la Ru 130 après 67 mètres, croise à droite la Ru 119 après 142 mètres, croise à gauche la Ru 42 après 230 mètres, croise à gauche la Ru 43 après 269 mètres, croise à gauche la Ru 45 après 301 mètres, croise à gauche la Ru 75 après 378 mètres, croise à gauche la Ru 27 après 441 mètres et se termine à la RD 112, face à la Ru 7 après 492 mètres.	492 m									
Ru 77	Impasse des Lauriers	Part de la VC 13 et se termine à la limite de propriété après 51 mètres.	51 m									
Ru 78	Rue Louis Lumière	Part de la RD 87, croise à droite l'impasse Louis Lumière après 181 mètres et se termine à la Ru 11 après 296 mètres.	296 m									
Ru 79	Rue de Mailly	Part de la RD 39, coupe le Ru 86 après 119 mètres, croise à droite la Ru 4 après 174 mètres, coupe la Ru 24 après 283 mètres et se termine à la RD 87 après 346 mètres.	346 m									
Ru 80	Rue de la Mairie	Part de la Ru 22, croise à droite la Ru 102 après 47 mètres, croise à gauche la Ru 93 après 73 mètres, croise à gauche la Ru 47 après 145 mètres et se termine à la Pl 15 après 216 mètres.	216 m									
Ru 81	Impasse des Marronniers	Part de la RD 630 et se termine à la limite de propriété après 128 mètres.	128 m									
Ru 82	Rue Pierre Marty	Part de la RD 87 et se termine à la Ru 11 après 251 mètres.	251 m									
Ru 83	Impasse du Mauzac	Part de la Ru 134 et se termine après 125 mètres.	125 m									
Ru 84	Allées Ferréol Mazas	Part de la RD 87, croise à gauche la Ru 125 après 23 mètres, fin de la première partie à la Ru 52 après 135 mètres, reprend à la RD 87, croise à droite la Ru 93 après 51 mètres, croise à droite la Ru 47 après 111 mètres et se termine à la Ru 52 après 150 mètres soit un total de 285 mètres.	285 m									
Ru 85	Rue de la Mégisserie	Part de la RD 47 et se termine à la Ru 52 après 106 mètres.	106 m									
Ru 86	Rue Lucien Mengaud	Part de la RD 39, coupe la Ru 79 après 61 mètres et se termine à la Ru 3 après 179 mètres.	179 m									
Ru 87	Impasse des Merisiers	Part de la RD 39 et se termine après 92 mètres.	92 m									
Ru 88	Rue du Moulin Pastelier	Part de la Ru 143 et se termine à la Ru 74 après 102 mètres.	102 m									

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 89	Rue des Mounasses	Part du Ru 129 et se termine à la Ru 131 après 59 mètres.	59 m								
Ru 90	Impasse de la Mouzoune	Part de la Ru 74 et se termine à la limite de propriété après 110 mètres.	110 m								
Ru 91	Impasse des Mûriers	Part de la Ru 101 et se termine à la limite de propriété après 65 mètres.	65 m								
Ru 92	Rue Négolasé	Part de la Ru 152, croise à droite la Ru 6 et à gauche la Ru55 après 393 mètres et se termine à la VC 26 après 695 mètres.	695 m								
Ru 93	Rue du Palais	Part de la Ru 80, croise à droite la Ru 48 après 111 mètres et se termine à la Ru 84 après 136 mètres.	136 m								
Ru 94	Rue du Parc de la Planette	Part de la Ru 134 et se termine à la VC 19 après 498 mètres.	498 m								
Ru 95	Rue du Pas	Part de la Ru 129 et se termine à la Ru 18 après 105 mètres.	105 m								
Ru 96	Rue du Pastel	Part de la Ru 74 et se termine au carrefour des Ru 41, 61 et 143 après 139 mètres.	139 m								
Ru 97	Rue Pasteur	Part de la RD 87 et se termine à la Pl 5 après 74 mètres.	74 m								
Ru 98	Impasse Pelloui	Part de la RD 39 et se termine à la limite de propriété après 163 mètres.	163 m								
Ru 99	Rue des Pénitents Bleus	Part de la Ru 71 et se termine à la Ru 22 après 65 mètres.	65 m								
Ru 100	Rue de la Pépinière	Part de la VC 26 et se termine après 166 mètres.	166 m								
Ru 101	Rue des Peupliers	Part de la VC 30, croise à droite la Ru 91 après 52 mètres, croise à droite la Ru 57 après 131 mètres et se termine à la Ru 15 après 292 mètres.	292 m								
Ru 102	Rue Peyras	Part de la Ru 38, croise à droite la Ru 73 après 63 mètres et se termine à la Ru 80 après 118 mètres.	118 m								
Ru 103	Rue Général Pijon	Part de la RD 112, croise à droite la Halle aux Grains après 32 mètres, croise à droite la Pl 16 après 63 mètres, croise à droite la Ru 17 et à gauche la Ru 123 après 201 mètres, croise à droite la Ru 121 après 255 mètres et se termine à la RD 39 après 415 mètres.	415 m								
Ru 104	Impasse du Pin Parasol	Part de la VC 26 et se termine après 197 mètres.	197 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 105	Rue des Piverts	Part de la Ru 134 et se termine à la Ru 141 après 441 mètres, reprend après 241 mètres et se termine après 516 mètres.	516 m								
Ru 106	Rue de Plaisance	Part de la Ru 27 et se termine après 358 mètres, reprend après 221 mètres et se termine après 98 mètres soit un total de 456 mètres.	456 m								
Ru 107	Impasse du Pont du Rouch	Part de la RD 630 et se termine à la limite de propriété après 120 mètres.	120 m								
Ru 108	Rue du Port	Part de la Ru 67 et se termine au carrefour des VC 10 et 11 après 638 mètres.	638 m								
Ru 109	Impasse des Quatre Saisons	Part de la Ru 141 et se termine après 154 mètres.	154 m								
Ru 110	Impasse du Ravin	Part de la RD 630 et se termine à la limite de propriété après 247 mètres.	247 m								
Ru 111	Rue du Reilhon	Part de la Ru 67 et se termine à la Ru 73 après 85 mètres.	85 m								
Ru 112	Rue de la République	Part de la RD 112, croise à gauche la Ru 113 après 69 mètres, croise à droite la Ru 69 après 78 mètres, croise à droite la Ru 69 après 134 mètres, croise à droite la Ru 56 après 209 mètres et se termine à la RD 39 après 225 mètres.	225 m								
Ru 113	Petite rue de la République	Part de la Ru 112 et se termine à la RD 39 après 131 mètres.	131 m								
Ru 114	Rue Robert Rimaniol	Part de la Ru 11 et se termine à la limite de propriété après 130 mètres.	130 m								
Ru 115	Impasse de la Roquette	Part de la VC 26 et se termine au terrain de motocross après 234 mètres.	234 m								
Ru 116	Rue des Rosiers	Part de la RD 87, croise à droite la Ru 150 après 43 mètres, coupe la Ru 8 après 382 mètres, croise à gauche l'impasse des Eglantiers après 467 mètres et se termine à la limite de propriété après 624 mètres.	624 m								
Ru 117	Rue du Rouch	Part de la Ru 29 et se termine à la Ru 117 après 514 mètres.	514 m								
Ru 118	Rue du Rougeyrou	Part de la RD 39 et se termine à la VC 31 après 76 mètres.	76 m								
Ru 119	Rue du Safran	Part de la RD 112 et se termine au Ru 76 après 72 mètres.	72 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 120	Rue de Sagnes	Part de la Ru 11 et se termine à l'impasse de Sagnes après 434 mètres, puis reprend après 330 mètres et se termine à la VC 39 après 52 mètres, soit un total de 486 mètres.	486 m								
Ru 121	Rue Saint-Barthélemy	Part de la RD 112, croise à gauche la Ru 53 après 92 mètres et se termine à la Ru 103 après 169 mètres.	169 m								
Ru 122	Impasse Saint Barthélemy	Part de la RD 39 et se termine à la limite de propriété après 145 mètres.	145 m								
Ru 123	Impasse Saint Géraud	Part de la Ru 103 et se termine à la limite de propriété après 51 mètres.	51 m								
Ru 124	Rue Sainte-Catherine	Part de la RD 87 et se termine à la Ru 68 après 101 mètres.	101 m								
Ru 125	Rue Sainte-Cécile	Part de la RD 87 et se termine à la Ru 84 après 89 mètres.	89 m								
Ru 126	Rue de la Sérène	Part de la RD 112, croise à droite la VC 32 après 25 mètres croise à gauche la Ru 128 après 272 mètres et se termine à la VC 31 après 323 mètres.	323 m								
Ru 127	Allées des Tamaris	Part de la RD 630 et se termine à la RD 630 après 827 mètres.	827 m								
Ru 128	Impasse des Tilleuls	Part de la Ru 126 et se termine à la limite de propriété après 269 mètres.	269 m								
Ru 129	Quai de la Tour des Rondes	Part de la Ru 49, croise à gauche la Ru 89 après 25 mètres, croise à gauche la Ru 32 après 47 mètres, croise à gauche la Ru 132 après 84 mètres et se termine à la Pl 17 après 162 mètres.	162 m								
Ru 130	Impasse de la Tourelle	Part de la Pl 1 et se termine après 121 mètres.	121 m								
Ru 131	Rue Traversière	Part de la Ru 49, croise à droite la Ru 89 après 17 mètres, coupe la Ru 32 après 36 mètres, croise à gauche la Ru 33 après 50 mètres et se termine à la Ru 132 après 91 mètres.	91 m								
Ru 132	Rue Valat Viel	Part de la Ru 63, croise à droite la Ru 131 après 57 mètres et se termine au carrefour à la Ru 129 après 120 mètres.	120 m								
Ru 133	Rue Vergadaud	Part de la Ru 67 et se termine à la Ru 38 après 115 mètres.	115 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 134	Chemin des Vignes	Part de la Ru 153, croise à droite la VC 29 après 140 mètres, croise à gauche la Ru 83 après 149 mètres, croise à droite la VC 36 après 254 mètres, croise à gauche la Ru 105 après 296 mètres, croise à droite la VC 36 après 614 mètres, croise à droite la VC 19 après 801 mètres, croise à droite la Ru 94 après 1 038 mètres, croise à gauche la Ru 14 après 1 053 mètres et se termine à la RD 87 après 1 086 mètres.	1 086 m								
Ru 135	Rue Villeneuve	Part de la Ru 67, croise à gauche la Ru 73 après 74 mètres et se termine à la Ru 80 après 145 mètres.	145 m								
Ru 136	Impasse des violettes	Part de la Ru 8 et se termine à la limite de propriété après 155 mètres.	155 m								
Ru 137	Impasse du Boeuf	Part de la Ru 38 et se termine après 35 mètres.	35 m								
Ru 138	Rue Albert Einstein	Part de la Ru 144 et se termine à la RD 135 après 857 mètres.	857 m								
Ru 139	Rue des Chênes	Part de la Ru 141, croise à gauche la Ru 140 après 73 et se termine à la Ru 139 après 318 mètres.	318 m								
Ru 140	Impasse des Chênes	Part de la Ru 139 et se termine après 121 mètres.	121 m								
Ru 141	Rue d'Escaluffe	Part de la Ru 153, croise à droite la Ru 105 et à gauche la Ru109 après 219 mètres, croise à droite la Ru 140 après 311 mètres et se termine à la RD 87 après 393 mètres.	393 m								
Ru 142	Rue de Fonteneau	Part de la Ru 74 et se termine au carrefour de la VC 40 et de la Ru 37 après 431 mètres.	431 m								
Ru 143	Rue Louisa Paulin	Part du carrefour des Ru 41, 61 et 96, croise à droite la Ru 88 après 98 mètres et se termine à la limite de propriété après 261 mètres.	261 m								
Ru 144	Rue Gutenberg	Part de la RD 630, croise à droite la Ru 146 après 88 mètres, croise à gauche la Ru 138 après 163 mètres, coupe la voie ferrée après 178 mètres et se termine à la RD 135 après 1 285 mètres.	1 285 m								
Ru 145	Impasse du Rat	Part de la Ru 22 et se termine à la limite de propriété après 65 mètres.	65 m								
Ru 146	Rue Léonard de Vinci	Part de la Ru 144 et se termine après 421 mètres.	421 m								
Ru 147	Rue des Pommiers	Part de la VC 20, croise à gauche la Ru 148 après 249 mètres, croise à gauche la Ru 149 après 535 mètres et se termine à la VC 20 après 694 mètres.	694 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 148	Impasse des poiriers	Part de la Ru 147 et se termine après 63 mètres.	63 m								
Ru 149	Impasse des Pêchers	Part de la Ru 147 et se termine après 47 mètres.	47 m								
Ru 150	Impasse des Roses	Part de la Ru 116 et se termine après 71 mètres.	71 m								Entrée secondaire du cimetière du Port d'en Taïx
Ru 151	Impasse du Plô	Part de la Ru 67 et se termine en appendice (derrière les bâtiments) après 43 mètres.	43 m								
Ru 152	Chemin des Coteaux	Part de la VC 26, croise à droite la VC 33 après 133 mètres, croise à droite la Ru 143 et à gauche la Ru 92 après 243 mètres et se termine à la Ru 153 après 559 mètres.	559 m								
Ru 153	Route du Pech	Part de la RD 87, croise à droite la Ru 16 après 77 mètres, croise à droite la Ru 6 et à gauche la Ru 141 après 383 mètres, croise à droite la Ru 39 après 467 mètres, croise à gauche la Ru 39 après 529 mètres, croise à droite la Ru 152 et à gauche la Ru 134 après 757 mètres, croise à droite la VC 35 après 979 mètres et se termine au parking de l'église après 1 240 mètres.	1 240 m								
Ru 154	Impasse Lou Castel	Part de la RD 39 et se termine après 82 mètres.	82 m								
Ru 156	Impasse des Colombes	Part de la Ru 153 et se termine après 117 m	117 m								
Ru 157	Impasse des Muscadelles	Part de la Ru 153 et se termine après 162 mètres	162 m								
Ru 158	Rue des Orchidées	Part de la RD 87 et se termine après 161 mètres	161 m								
Ru 159	Rue du Clos d'en Germier	Part de la VC 34 et se termine au CR 4 après 686 mètres	686 m								
Ru 160	Impasse du Pescayré	Part de la Ru 26 et se termine après 85 mètres	85 m								
Ru 161	Impasse du Pigné	Part de la Ru 74 et se termine après 39 mètres	39 m								
Ru 162	Impasse du Chasselas	Part de la Ru 134 et se termine après 74 mètres	74 m								
Ru 163	Impasse du Pré aux Poules	Part de la Ru 74 et se termine après 86 mètres	86 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Ru 164	Rue Aymeric de Montréal	Part de la RD 112 et se termine après 503 mètres	503 m								
Ru 165	Impasse Les Jardins du Pech	Part de la Ru 134 et se termine après 185 mètres	185 m								
Ru 167	Rue de la Tour des Rondes	Part de la RD 112 et se termine à la RU 169 après 208 mètres	208 m								
Ru 168	Impasse de la Brèche	Part de la Ru 18 et se termine après 23 mètres	23 m								
Ru 169	Impasse Père Colin	Part de la Ru 38 et se termine après 34 mètres	34 m								

Total : 41 235 mètres

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES

Voies communales à caractère de places publiques

N° d'ordre 1	Appellation 2	Désignation du point d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité 3	Longueur 4	Largeur moyenne *Revêtue en mètre* 5	Date de classement 6	Rappel des anciens chemins incorporés à chaque VC — Classement — Catégorie 7	N° 8	Date 9	Ancienne application 10	Longueur 11	Observations 12
Pl 1	Place René Cassin		4 392 m²	627 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 1 006 mètres.
Pl 2	Place de la Clotte		1 658 m²	236 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 236 mètres.
Pl 3	Place des Consuls		1462 m²	208 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 208 mètres.
Pl 5	Place Pasteur		2 892 m²	413 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 413 mètres.
Pl 6	Place Vialas		2 598 m²	371 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 371 mètres.
Pl 7	Place Bir Hakeim		216 m²	31 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 31 mètres.

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Pl 8	Place du Général Sudre		809 m²	115 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 115 mètres.
Pl 9	Place du Docteur Aimé Jaurou		1 427 m²	203 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 203 mètres.
Pl10	Place du Jeu du Mail		2 327 m²	332 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 332 mètres.
Pl 11	Place du Palais		391 m²	55 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 55 mètres.
Pl 12	Placette de Plaisance		1 961 m²	280 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 280 mètres.
Pl 13	Place du Pont Saint Roch		247 m²	35 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 35 mètres.
Pl 14	Place de la Résistance		1 147 m²	163 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 163 mètres.
Pl 15	Place Saint Alain		790 m²	113 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 267 mètres.
Pl 16	Place Stalingrad		1 736 m²	248 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 248 mètres.
Pl 17	Place du Vieux Marché		1 788 m²	255 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 255 mètres.

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

Pl 18	Esplanade du Théron		3 074 m²	439 m							est de 439 mètres.
Pl 19	Place du Foirail		4 614 m²	659 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 659 mètres.
Pl 20	Place des Capucins		987 m²	282 m							Pour une largeur de voie de 3,50 mètres moyens, la longueur est de 282 mètres.
Pl 21	Place de la Gare		2 173 m²	310 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 659 mètres.
Pl 22	Planal Gaston Puel		684 m²	98 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 98 mètres.
PL 23	Parking Jacques Besse		2 472 m²	494							Pour une largeur de voie de 5,00 mètres moyens, la longueur est de 659 mètres.
PL 24	Esplanade de l'Evêché		1081 m²	154 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 154 mètres.
Pl 25	Place Escoussières de Naridelle		6 378 m²	911 m							Pour une largeur de voie de 7,00 mètres moyens, la longueur est de 911 mètres.

Total superficie : 47 304 mètres²
Total longueur : 7 032 mètres

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES

Voies communales à caractère de giratoires

N° d'ordre	Appellation	Désignation du point d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne *Revêtue en mètre*	Date de classement	Rappel des anciens chemins incorporés à chaque VC					Observations
						Classement			Ancienne application	Longueur	
						Catégorie	N°	Date			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
GIR 1	Rond-point Madeleine et Félix VALLAT		84 m								
GIR 2	Rond-point Première Armée Française Rhin et Danube		91 m								
GIR 3	Rond-point de Thiersville		68 m								
GIR 4	Rond-point Tour de France		78 m								
GIR 5	Rond-point des Trois Grâces		100 m								
GIR 6	Rond-point de l'Hôtel de Ville		106 m								

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

GIR 7	Rond-point des Mazasses		78 m								
GIR 8	Rond-point du Rouch		96 m								
GIR 9	Rond-point du Pont Saint-Roch		50 m								
GIR 10	Rond-point des Cauquillous		195 m								

Total longueur : 946 mètres

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES CHEMINS RURAUX

N° d'ordre	Appellation	Désignation du point d'origine des principaux lieux traversés ou repères du point d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne *Revêtue en mètre*	Date de classement	Rappel des anciens chemins incorporés à chaque VC					Observations
1	Chemin d'Al Bosc Grand	Part de la VC 15 et se termine après 219 mètres.	219 m								Revêtu
2	Chemin d'En Genblanc	Part de la VC 11 et se termine à la VC 43 après 605 mètres.	605 m								Revêtu
3	Chemin de Bordeneuve	Part de la RD 87, croise à droite le CR 41 et à gauche le CR 40 après 800 mètres et se termine au lieu-dit le Crés après 1 135 mètres.	1 135 m								Revêtu
4	Chemin de la Bourdette	Part du carrefour de la Ru 60 et de la VC 34 et se termine à la RD 112 après 517 mètres.	517 m								
5	Impasse d'En Darquier	Part de la VC 40 et se termine à la limite de propriété après 385 mètres.	385 m								
6	Impasse de Cocagne	Part de la Ru 37 et se termine à la limite de propriété, au lieu-dit le Rouch après 268 mètres.	268 m								
7	Chemin de la Côte Cave	Part de la Ru 42 et se termine à la rue du Port après 168 mètres.	168 m								
8	Chemin des Graves	Part de la VC 26 et se termine à la Ru 64 après 216 mètres.	216 m								
9	Vieille route de Toulouse	Part de la VC 13 et se termine à la VC 13 après 468 mètres, reprend après 400 mètres et se termine après 172 mètres soit un total de 640 mètres.	640 m								Revêtu sauf sur les premiers 45 mètres de la deuxième partie où il est empierré

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

10	Impasse de la Gravette	Part de la VC 42 et se termine à la limite de propriété après 195 mètres.	195 m									
12	Chemin de la Borde des Prats, chemin du Carla	Part de la RD 112, croise à droite la VC 43 après 164 mètres, croise à gauche le CR 2 après 174 mètres, est revêtu jusqu'à 228 mètres, coupe la VC 10 après 574 mètres, reprise du revêtement et se termine après 772 mètres.	772 m									Revêtu sur 426 mètres ensuite empierré.
13	Chemin de Terre Cabade	Part de la RD 112 et se termine après 159 mètres.	159 m									
14	Chemin des Bories	Part de la RD 112 et se termine après 534 mètres.	534 m									Revêtu
15	Chemin de la Dupine	Part du CR 19, croise à droite le CR 21 après 189 mètres et se termine à la limite de la commune de Saint Jean de Rives après 906 mètres.	906 m									
16	Impasse des Maridats	Part de la VC 3 et se termine après 227 mètres.	227 m									
17	Impasse des Arguels	Part de la RD 112, est revêtu jusqu'à 136 mètres et se termine à la limite de la commune de Massac Séran sur l'axe du ruisseau d'en Tournié après 189 mètres.	189 m									Revêtu sur 136 mètres ensuite empierré.
18	Chemin du Purgatoire	Part de la VC 41 et se termine à la limite de propriété, au ruisseau de Nice, après 468 mètres.	468 m									Impraticable à partir de 335 mètres.
19	Chemin de la Rivayrolle	Part de la RD 135, croise à gauche le CR 15 après 900 mètres et se termine à la RD 630 après 1904 mètres.	1 904 m									
20	Chemin d'En Aspe	Part de la VC 9 et se termine face à la rivière Agout après 494 mètres.	494 m									Revêtu jusqu'à 400 mètres puis empierré
21	Chemin de la Dupine	Part du CR 15 et se termine après 136 mètres.	136 m									
22	Chemin de la Tour	Part de la VC 13 et se termine à la limite de propriété après 868 mètres.	868 m									Revêtu
23	Chemin de Borde Basse	Part de la RD 630, coupe la voie ferrée après 229 mètres, croise à gauche le CR 24 après 257 mètres et se termine après 514 mètres.	514 m									
24	Chemin d'En Bénazet	Part de la VC 23 et se termine au CR 23 après 1 256 mètres.	1 256 m									Revêtu jusqu'à 428mètres puis empierré

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

25	Chemin de la Couffigne	Part de la VC 23 et se termine après 196 mètres.	196 m									
26	Chemin de Bordo Blanco	Part de la VC 3 et se termine après 1 283 mètres.	1 283 m									
27	Chemin du Puech deTous Bens	Part de la VC 3 et se termine après 557 mètres.	557 m									
28	Chemin du Purgatoire	Part de la VC 41 et se termine à la limite de propriété après 175 mètres.	175 m									
31	Chemin de la Duchesse	Part de la VC 31, croise à gauche le cimetière après 307 mètres et se termine à la VC 28 après 331 mètres, reprend après 303 mètres devient chemin piétonnier et se termine à la RD 39 après 114 mètres soit un total de 445 mètres.	445 m									En terre jusqu'à 296 mètres puis revêtu
32	Chemin d'En Faugère	Part de la RD 112 et se termine au portail après 646 mètres.	646 m									
33	Chemin d'En Pujol	Part de la RD 39 et se termine après 181 mètres.	191 m									
35	Route de Poudéous	Part de la RD 112, croise à droite la VC 17 après 1 878 mètres et se termine au lieu-dit Saint Martin après 2 141 mètres.	1 190 m									
36	Route d'En Fournes	Part de la RD 39 et se termine au CR 37 après 2 026 mètres.	2 026 m									
37	Chemin de la Maurenque	Part du carrefour des VC 1 et 2 coupe le ruisseau après 400 mètres, croise à droite l'accès à en Vidalet après 584 mètres, croise à droite le CR 36 après 1 064 mètres et se termine à la RD 40 après 1 154 mètres.	1 154 m									
38	Chemin de Boulbène	Part de la RD 40 et se termine à la limite de propriété, à Boulbène, après 1 126 mètres.	1 126 m									
39	Chemin d'En Heilhes	Part de la RD 40 et se termine après 929 mètres.	929 m									
40	Chemin d'En Augé	Part du CR 3, croise à gauche le chemin d'en Ginest Haut après 140 mètres et se termine au lieu-dit En Augé après 647 mètres.	647 m									Revêtu
41	Chemin du Petit Crès	Part du CR 3 et se termine après 353 mètres.	353 m									Revêtu
42	Chemin de Coufinal	Part de la RD 87 et se termine à la limite de propriété, à Couffinal, au portail, après 911 mètres.	911 m									Revêtu
43	Chemin du Chapitre	Part de la RD 48 et se termine à la VC 9 après 969 mètres.	969 m									Empierré

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

44	Fontanilles	Part de la limite de la commune de Marzens et se termine après 385 mètres.	385 m									
45	Chemin de Courvieille	Part de la RD 112, coupe le ruisseau après 594 mètres et se termine à la VC 10 après 698 mètres.	698 m									
47	Chemin d'En Gourdou	Part de la RD 112 et se termine face à l'Agout après 446 mètres.	446 m									
48	Chemin de Bellerive	Part de la RD 112 et se termine à l'entrée de la ferme de Bellerive après 513 mètres.	513 m									
49	Chemin de Bel Air de Jonquières	Part de la RD 112 et se termine à la limite de propriété après 605 mètres.	605 m									Revêtu
50	Chemin d'En Gougette	Part de la VC 6 et se termine après 245 mètres.	245 m									Revêtu
51	Chemin d'En Ayral	Part de la RD 112 et se termine à la limite de la commune de Teyssode après 1 447 m.	1 447 m									
52	Chemin de la Placette	Part de la RD 630 et se termine à la voie ferrée après 25 mètres.	25 m									Revêtu
53	D'en Vergnes	Part de la VC 3 et se termine après 174 mètres.	174 m									
54	Chemin d'En Buffo	Part de la VC 3 et se termine après 321 mètres	321 m									
55	Chemin d'En Gourau	Part de la VC 9 et se termine face à la rivière Agout après 548 mètres.	548 m									
56	Chemin d'en Calmettes	Part de la VC 20 et se termine à la limite de propriété après 131 mètres.	131 m									Revêtu
57	Chemin au Séga, en Audouy	Part de la VC 20 et se termine à la limite de propriété d'en Audouy après 282 mètres.	282 m									Revêtu
58	Chemin du Pigeonnier de Plaisance	Part de la VC 12 et se termine après 753 mètres.	753 m									
59	Chemin de Cazaux	Part de la VC 12 et se termine après 779 mètres.	779 m									Revêtu jusqu'à 320 mètres puis empierré
60	Chemin des Buillens	Part de la VC 12 et se termine après 640 mètres.	640 m									
61	Chemin des Brugues du Ramel	Part de la RD 112 et se termine au portail après 927 mètres.	927 m									

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

62	Chemin de la Métairie Neuve	Part de la VC 2 et se termine à la limite de propriété après 197 mètres.	197 m								Revêtu
63	Chemin de Lachurié	Part de la RD 40 et se termine après 133 mètres.	133 m								Empierré
64	Chemin d'en Aribaud	Part de la VC 2 et se termine à la limite de propriété après 342 mètres.	342 m								Revêtu
65	Chemin de la Grange	Part de la RD 40 et se termine après 121 mètres.	121 m								
66	Chemin En Moscou	Part de la RD 112, est mitoyen avec la commune de Verfeil et se termine après 281 mètres.	281 m								Mitoyen avec la commune de Verfeil sur 281 mètres.
67	Chemin du Parc	Part de la RD 40 et se termine à la limite de propriété après 289 mètres.	289 m								
68	Chemin de la Gauzette	Part de la RD 112 et se termine à la limite de propriété après 853 mètres.	853 m								
69	Chemin de Glaudis	Part de la RD 39 et se termine après 613 mètres.	613 m								
70	Chemin d'en Bernille	Part du CR 36 et se termine après 272 mètres.	272 m								
71	Chemin rural dit de la Bourdette	Part de la RD 166 est mitoyen avec la commune de Massac Séran et se termine à la RD 12 après 456 mètres.	456 m								Mitoyen avec la commune de Massac Séran sur 456 mètres.
72	Chemin du Père Marie-Antoine	Part de la VC 26, croise à droite l'accès au château d'eau après 474 mètres et se termine à la RU 153 après 631 mètres.	631 m								Empierré
73	Chemin de la Rivayrolle	Part de la CR 19 et se termine à la limite de propriété après 187 mètres.	187 m								Revêtu
74	Chemin d'en Gras	Part de la VC 26 et se termine à la limite de propriété, au portail après 340 mètres	340 m								Revêtu
75	Chemin d'En Rivière	Part de la RD 87 et se termine à la limite de propriété après 428 mètres.	428 m								Revêtu

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-31925_DL94041023-DE

76	De Saint Sulpice à Saint Eugène	Part de la RD 48 et se termine au CR 19 après 987 mètres.	987 m									empierré jusqu'à 987 mètres.
77	Chemin du Haut des Mazasses	Part de la RD 87, est revêtu jusqu'à 137 mètres et se termine à la limite de propriété, après 137 mètres.	137 m									Revêtu
78	Chemin du Gravas	Part de la RD 112 est revêtu jusqu'à 108 mètres, est empierré jusqu'à 300 mètres et se termine après 572 mètres.	572 m									Revêtu sur 380 mètres ensuite empierré.
79	Chemin d'En Sicard	Part de la RD 112 et se termine au portail après 99 mètres.	99 m									
80	Chemin de la Côte Pierreuse	Part de la VC 10, croise à gauche le chemin de la Métairie Nové après 78 mètres est revêtu jusqu'à 321 mètres et se termine après 677 mètres.	1 230 m									Revêtu sur 321 mètres ensuite empierré.
81	Chemin de Jonquières	Part de la RD 112, passe derrière l'ancienne école de Jonquières et se termine à la porte du cimetière après la chapelle de Jonquières après 310 mètres.	310 m									Empierré
82	Chemin de Gachepel	Part de la RD 39 et se termine à la limite de propriété après 317 mètres.	317 m									Revêtu
83	Route de Caraman	Part de la RD 87 et se termine après 110 mètres.	110 m									Revêtu
84	Chemin de Saint-Alain-le-Vieux	Part de la VC 12 et se termine après 426 mètres.	426 m									Enherbé
85	Chemin d'En Béraud	Part du CR 35 et se termine à la limite de propriété après 216 mètres.	216 m									Revêtu
86	Chemin de la Gravette de Poudéous	Part de la RD 112 et se termine à la limite de propriété après 225 mètres.	225 m									Revêtu
87	En Piquet	Part de la RD 112 et se termine à la limite de propriété après 91 mètres.	91 m									
88	Chemin de Saint-Bazile	Part de la VC 13 et se termine à la limite de propriété après 209 mètres.	209 m									
89	Chemin d'En Saounel	Part du CR 26 et se termine après 42 mètres.	42 m									
90	Chemin du Castelvert	Part de la Ru 27 et se termine après 209 mètres,	209 m									

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 081-218101400-20231004-1925_DL94041023-DE

91	Chemin des Berges de l'Agout	Part de la Ru 108 et se termine après 317 mètres,	317 m									
92	Chemin de Tyr	Part de la VC 23 et se termine après 57 mètres	57 m									
93	Chemin du Fort	Part de la VC 26 et se termine après 63 mètres	63 m									
94	Chemin de la Mouline	Part de la limite avec la commune de Viterbe et se termine après 65 mètres	65 m									
95	Chemin de la Métairie Nove	Part du CR 80 et se termine après 106 mètres	106 m									
96	Chemin de Saint-Martin de Poudéous	Part du carrefour entre la VC17 et le CR 35 et se termine après 348 mètres	260 m									

Total : 45 683 mètres dont 737 mètres de mitoyens soit 45 315 mètres (45 683 – (737 :2 = - 368))